



La renonce

Définition

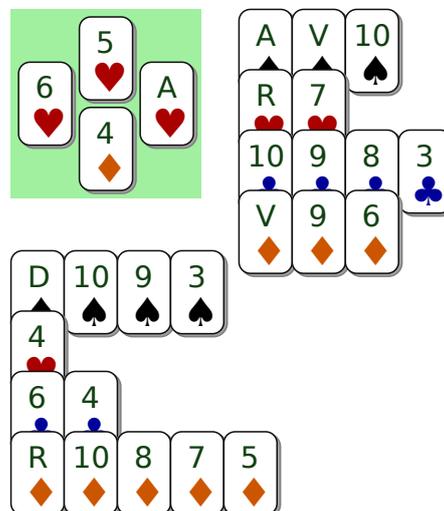
Un joueur a fait une renonce quand il n'a pas fourni dans la couleur demandée alors qu'il possédait une ou plusieurs cartes dans cette couleur.

- Si vous vous apercevez de cette erreur avant que votre camp ait rejoué AU TOUR SUIVANT, vous ne serez pas pénalisé
- Surtout ne rejouez pas ! appelez l'arbitre qui constatera que la renonce n'est pas consommée
- En revanche si vous vous rendez compte de l'erreur après que votre camp a joué au TOUR SUIVANT, vous pourrez être pénalisé.

Exemple

Vous êtes en Sud ; la couleur demandée est ♥ et vous fournissez par erreur le 4 ♦ . Est fait la levée et rejoue As ♠.Serez vous pénalisé ?

S	O	N	E
	1SA	Passe	3SA
Passe	Passe	Passe	



Exercice 4743

Si en Sud, vous constatez votre erreur avant de fournir une carte sur la carte jouée par Est (As de ♠) au tour suivant ...vous ne serez pas pénalisé. La renonce n'est pas consommée : l'arbitre rétablira la situation point final !



La renonce

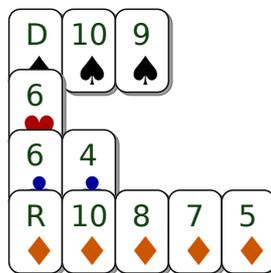
Quand la renonce est-elle consommée ?

La renonce est consommée dès que le camp fautif, c'est à dire le joueur qui a fait la renonce, ou son partenaire fournit une carte au tour suivant (au tour après la levée de la renonce)

Vous êtes en Sud. Votre partenaire entame du 4 ♥ et vous fournissez un petit ♦ par erreur. Est fait la levée et rejoue A ♠.

Vous fournissez le 3 ♠ et vous rendez compte de votre renonce; le camp fautif a fourni une carte au tour suivant la renonce, il est donc susceptible d'être pénalisé.

S	O	N	E
	1SA	Passe	3SA
Passe	Passe	Passe	



[Exercice 4744](#)

Vous fournissez le 3 ♠.

Vous apercevez alors de votre erreur du tour précédent. La renonce est consommée. Si les conditions sont réunies vous pourrez être pénalisé d'une ou 2 levées de transfert.



La renonce

Les pénalités appliquées par l'arbitre

Si la renonce est consommée, c'est à dire si le camp fautif a joué au tour suivant :

- Si le joueur fautif a fait la levée de la renonce, l'arbitre applique une levée de transfert
 - Si le camp fautif a de plus fait une plusieurs levées ultérieurement, l'arbitre applique une autre levée de transfert
 - En revanche un contrat qui a déjà chuté au moment de la renonce ne peut pas gagner grâce aux levées transférées...
 - Enfin, à la fin du tournoi, l'arbitre peut en plus modifier le score pour préserver l'équité :
 - Le renonce a peut être empêché le déclarant de faire des levées qu'il aurait fait sans la renonce...
 - N'hésitez pas de signaler à l'arbitre si vous pensez avoir été lésé : l'arbitre rétablira l'équité par une note ajustée
-